

## Conseil Municipal des Jeunes : résultats de l'élection

Le mandat 2017-2018 s'achève pour les élus actuels. L'élection a eu lieu le 18 décembre pour renouveler le CMJ dans le cadre du mandat 2019-2020. Voici les résultats.

Onze Hallennois scolarisés en CM1, CM2 et au collège se sont portés candidats à l'élection du CMJ. Une seule liste pouvait donc être choisie. Ils ont été 86 jeunes de CM1 et CM2 à voter, le mardi 18 décembre dans la salle du conseil et des mariages de la mairie pour donner une force supplémentaire à ce moment de démocratie. Cela a permis aux écoliers de se familiariser au fonctionnement d'une élection, mais aussi aux valeurs citoyennes et démocratiques. Le résultat officiel a été annoncé aux enfants, le jeudi 20 décembre à l'école élémentaire. Parmi les 86 votants, 76 se sont exprimés (88,37 %) et 10 ont voté blanc (11,63 %). Ont donc été élus : Raphaël BIRRA (CM2), Maël BRIATTE (CM1), Adrien BUZENOT (5ème), Eliot DIMART (CM1), Adèle DURAND (CM1), Clémence GAUDET (CM1), Elouan JOUNIAUX (CM1), Erwan KEIRGIETER (CM1), Colin KERVAREC (CM1), Clément MANCINI (CM1) et Inès VANCLEENPUTTE (CM2). Ils auront donc la responsabilité de représenter leurs camarades en proposant des projets d'intérêt général et en participant à la vie locale. Le nouveau CMJ sera officiellement installé le mardi 8 janvier à 18h30, en mairie. Les élus seront conviés à participer à leur première manifestation publique pour les vœux de la municipalité, le vendredi 11 janvier.



Les écoliers sont venus voter en mairie, accompagnés de leur enseignant. Ils ont été reçus par Ghislaine Péré, l'adjointe au maire chargée de la jeunesse.



Comme lors d'une élection classique, ils ont pris les bulletins et l'enveloppe avant d'aller s'isoler pour voter.



**Après avoir donné sa carte d'électeur puis déposé l'enveloppe dans l'urne, chaque votant a pris soin de signer le registre avant de partir.**